

Après l'article « un éclairage sur les jeunes et les conflits », paru dans le CRD n°4 de février 2010, voici une deuxième approche plus concrète par Simon Rochereau.

Les adultes en situation éducative face aux conflits entre jeunes

● De la légitimité de l'intervention de l'adulte dans les conflits entre jeunes. Laisser faire ou intervenir ?

Si le conflit est naturel, s'il constitue une expérience normale du processus de socialisation des jeunes, l'éducateur peut être tenté de ne pas intervenir et de laisser les jeunes régler leurs problèmes entre eux et trouver leur place dans le groupe, fut-ce par le conflit. La solution est tentante, d'autant que l'éducateur n'est jamais sûr que son intervention soit salutaire. Une maladresse et le voilà lui-même au centre d'un conflit, peut-être envenimé. L'opacité des codes comportementaux des jeunes aux yeux de certains adultes conduit ces derniers à observer volontiers une certaine distance et prudence. Mais entre prudence et démission la frontière est parfois ténue. Or, si l'intervention directe des adultes ne doit pas être systématique, nous dirions volontiers que c'est à eux d'en juger l'opportunité et que, à ce titre, ils doivent être des observateurs attentifs des relations des jeunes qui leur sont confiés. Entendons bien : de très nombreuses relations entre jeunes ne concernent pas les adultes pour des raisons pratiques : ils ne sont pas là. Les jeunes sont entre eux, à la sortie de l'école, chez les uns ou chez les autres hors de la présence des parents, au café, au cinéma, etc. C'est un fait et c'est sans doute une bonne chose. Dans ces espaces, les jeunes évoluent entre eux. Et il n'y a pas lieu de s'y immiscer artificiellement, à moins que l'on ait vent d'un débordement potentiellement dangereux. Bien différents sont les lieux où les adultes sont accueillants : aumônerie, école, centre aéré. Ici, l'adulte est garant des relations qui s'établissent entre les jeunes. Il ne peut se dédouaner en suggérant que, « cette année, les jeunes ont mauvais esprit » ou qu'« il y a une moins bonne ambiance dans le groupe, génératrice de conflits ». Il peut évidemment y avoir des tendances, mais il est dangereux d'y voir des fatalités subies contre lesquelles nous serions impuissants. L'esprit, ou l'ambiance, du groupe dépend en partie de l'adulte ; en tout cas ce dernier doit s'efforcer d'y contribuer, c'est-à-dire déjà se convaincre que cette tâche lui incombe. Sa présence doit apporter une plus-value relationnelle et non, seulement, une surveillance ou une mise en présence de jeunes qu'il ne contrôlerait pas. Ici, la démission de l'adulte est dangereuse : les jeunes comptent sur nous. Ils sont sous notre regard, quand bien même ils se disputeraient à l'écart. Ils sont chez nous. Ce n'est pas un lieu neutre. Notre silence donne un poids à ce qu'ils subissent, alors même que ce poids aurait été moindre si la même situation de conflit s'était déroulée ailleurs. Le conflit nous concerne parce qu'il concerne le bien de l'enfant, auquel nous nous devons. Ce qui ne veut pas dire que notre intervention sera systématiquement directe (ou sentencieuse !).

● Le conflit peut-il être fécond ?

Incontestablement, le conflit fait partie d'un apprentissage de la relation. Au même titre, il est inévitable de faire l'expérience du déséquilibre jusqu'à la chute pour apprendre à faire du vélo. Il n'est pas bon de tomber, mais c'est sans nul doute nécessaire à l'apprentissage. Ainsi, le conflit est une donnée incontournable des relations. La question de son éradication de ne pose pas. Il y a conflit, sous de multiples formes. Il ne s'agit ni de les favoriser, ni de s'en affliger, mais d'en faire l'usage le plus fécond possible tout en rétablissant l'équilibre qu'il rompt.

● **L'éducateur intervient à 2 niveaux : dès le départ et antérieurement à tout conflit, il donne l'impulsion des relations ; a posteriori, il gère les conflits.**

Se contenter de réagir lorsque le conflit est là, c'est risquer de le subir et d'arriver trop tard. Sans doute des signes avant-coureurs auraient-ils pu être décelés, qui auraient pu permettre une intervention en amont. Toutefois, les conflits concernent l'éducateur encore antérieurement à leur constitution. L'adulte responsable de jeunes insuffle un esprit de groupe par son comportement et ses activités. En recevant un groupe, en l'accueillant dans son lieu ou en lui proposant une activité, il place le groupe d'une certaine manière et induit un certain type de relation entre les jeunes. S'il ne fait rien, l'équilibre vient des jeunes, bon ou mauvais, selon des modalités qu'il ne maîtrise pas. Il va de soi qu'il est plus facile de créer un lien qui dépend de l'adulte si les jeunes ne se connaissent pas, ne forment pas de sous-groupes déjà constitués et n'ont pas de passif entre eux. Toutefois, aucun de ces parasitages n'est insurmontable. Les relations habituelles entre les jeunes, même mauvaises, peuvent être suspendues durant la séance, sous la présence d'un adulte qui place ses règles du jeu, exactement de la même manière que la trêve olympique permettait à des ennemis en guerre de concourir pacifiquement aux Jeux Olympiques. Faire jouer les enfants ensemble, leur faire accomplir une activité commune : telles sont les moyens simples qui les mettent en relation sur un mode que je contrôle et qui amorce des relations saines à partir d'un point zéro artificiellement placé comme règle du jeu. L'espoir que cette trêve ait un effet sur les relations entre les jeunes hors de sa présence n'est pas vain, mais, naturellement, le processus est plus long et incertain et les remédiations sont plus difficiles.

Mais, soyons justes : avoir lancé l'année, à grand renfort de jeux et d'activités, avoir été attentif à chacun, ainsi qu'à la qualité des relations, n'empêche pas le conflit de naître. Il serait d'ailleurs malvenu et faux de culpabiliser l'éducateur en le rendant responsable de tous les conflits. Qu'il puisse, et doive, se sentir concerné et acteur des relations entre jeunes, c'est légitime et nécessaire. Cela n'implique pas qu'il ait failli en cas de conflit. Quand le conflit est là : comment faire ?

● **Les deux grands leviers de la gestion de conflit : la parole et l'action**

Le premier, et bon, réflexe de l'adulte face au conflit est sans aucun doute de prendre la parole. Schématiquement, il tente d'arrêter le conflit en cours (« ça suffit, arrêtez de crier ! », « venez vous asseoir »...) de faire parler afin de purger le ressentiment (« que s'est il passé ? ») enfin, de renvoyer chacun vers un avenir apaisé sous condition d'effort (« tâchez de ne pas recommencer ! »). Le processus a fait ses preuves et il n'y a pas lieu de le remettre fondamentalement en question. Tâchons de l'explicitier et de le compléter.

La parole est incontestablement un substitut de la violence et des conflits. Certes, il y a des paroles violentes et génératrices de conflits. Les mots sont des armes, qui blessent, parfois profondément. L'injure attaque l'identité et est ressentie, à juste titre, comme une agression. Toutefois, une parole se situe malgré tout sur un plan symbolique. Dans le conflit, elle se substitue au geste violent. Sans être nécessairement pacifique, la parole introduit une distance, une médiation qui nous fait échapper au conflit brut. C'est en ce sens que Freud considère « le premier à avoir lancé une malédiction plutôt qu'une arme » comme le fondateur de la civilisation. On voit aussi chez Giraudoux, dans La Guerre de Troie n'aura pas lieu, l'art des épithètes remplacer celui des javelots.

Ainsi, amener les jeunes en conflit à formuler leur ressenti permet de passer d'un conflit physique à un conflit verbal, puis, d'un verbe violent dominé par l'affect, et donc souvent par l'injure et l'invective, à une expression apaisée qui pourra progressivement devenir dialogue. Processus possible, mais non acquis..

A l'inverse, le conflit trouve une origine possible :

- 1) dans l'échec du dialogue, c'est-à-dire dans l'impossibilité de dire ses affects et d'être, au moins en partie, compris
- 2) antérieurement, dans l'échec du dire lui-même, c'est-à-dire dans l'impossibilité, pour le jeune, de dire ce qu'il ressent au point que l'affect finit par le déborder. C'est pourquoi le conflit débouche sur une violence réelle dès lors que les affects excèdent les capacités d'expression des protagonistes, ou, si l'un des deux rompt le dialogue ou refuse d'entendre.

N'y a-t-il pas de plus sûr moyen de déclencher un conflit que de lancer une invective pour, immédiatement, raccrocher le téléphone, claquer une porte, tourner les talons ou, comme les petits enfants se boucher les oreilles en disant : « j'entends pas, j'entends pas, etc. » ? L'autre reçoit une charge affective lourde, mais il est privé de la possibilité de s'exprimer à son tour. Il lui faudra une forte maîtrise de lui-même pour ne pas « exploser ». Nous le savons, rien de plus simple que de faire sortir quelqu'un de ses gonds à qui sait actionner les bons déclencheurs. Ceci devra d'ailleurs conduire l'adulte à une certaine prudence pour désigner les responsables d'un conflit. Car celui qui explose n'est pas toujours celui qui a provoqué le conflit et qui « a provoqué » tout court.

On voit qu'ici c'est moins la parole de l'adulte qui compte que la parole qu'il rend possible par sa présence et réinstalle entre les protagonistes. Il peut aussi la faciliter en donnant quelques clefs simples : commencer par écouter et recevoir ce que l'autre a à dire, sans réagir, afin de se laisser le temps du recul et de la réflexion ; chacun doit veiller à parler de lui-même (parler en « je ») et de ce qu'il éprouve (« je me sens agressé lorsque... »), sans accuser (« tu m'as fait... ») ou généraliser (« tu es toujours... ou tu n'es jamais... »). Les accusations et les généralisations attisent le conflit, l'expression d'un sentiment à un moment donné l'apaise.

La valeur de ce rôle médiateur ne doit toutefois pas nous conduire à renoncer à toute parole de l'adulte. Il va de soi que je gagne toujours, avant de me prononcer à questionner et écouter le jeune. Mais, par la suite, je ne dois pas hésiter à dire aussi ce que je pense juste. Le respect de la liberté intérieure des jeunes ne doit pas se transformer en scrupule de l'adulte qui n'ose plus se prononcer ou se positionner. Autant l'intervention moraliste (« Respectons-nous les enfants ») ou idéaliste (« il ne doit pas y avoir de conflit entre nous ») risque de rester sans effet, autant une parole en vérité peut avoir du poids et de la valeur, même si les jeunes ne le manifestent pas immédiatement. Nous savons que notre parole d'adulte résonne en eux bien au-delà de ce que nous imaginons parfois. Bonne raison de choisir nos mots avec soin. Mais bonne raison aussi de mettre ce poids au service d'une remédiation quand c'est nécessaire. Moi aussi je peux dire mon ressenti d'adulte expérimenté, d'observateur de leurs relations. Ma parole leur renvoie une image d'eux-mêmes qui peut les aider à se situer. Je ne les juge pas, je mets mes mots sur ce que j'observe et exprime ce que je pense : « Je trouve que tu es dure avec Marie. Elle s'efforce, maladroitement sans doute, d'être ton amie. Tu as le droit de ne pas vouloir être amie avec elle, mais pourquoi lui parler si durement ? Dis-lui ce que tu éprouves, mais peut-être différemment. Je ne dis pas qu'elle a raison, mais tes réactions sont peut-être excessives. Tu voudrais qu'elle te comprenne, c'est normal, mais fais-tu un effort pour la comprendre, elle ? Si la relation ne t'intéresse pas, mets une distance. Si elle a de la valeur pour toi, dis-le lui. On accepte mieux les remises en question lorsqu'on se sent estimé. Réfléchis à ce que tu veux et parle-lui. Si vous n'y parvenez pas sans vous disputer, venez me voir, on en discutera tous les trois ». Rien ne dit que la perche sera saisie mais elle est offerte et mon propos pourra cheminer à l'intérieur du jeune, comme un repère pour éclairer ses propres décisions.

Notons ici, que si je ne peux exiger la bonne entente ou l'amitié – a fortiori l'amour – entre deux jeunes ; je peux et je dois exiger le respect, c'est du non négociable. Un jeune qui, de manière réitérée, ne respecte pas l'autre dans la relation peut être sanctionné. Dans ce cas, je ne sanctionne pas le conflit en tant que tel mais le moyen illégitime auquel l'un ou l'autre a recours. Ici, le problème du conflit se déplace. Il devient mon problème car il ne concerne plus seulement une relation, mais la protection que je dois aux jeunes qui me sont confiés.

● **Ma parole et la Parole**

Si ma parole a un poids et une valeur, c'est aussi et surtout dans la mesure où elle est éclairée et habitée par Dieu et par Sa Parole. S'exprimer pour un éducateur, ce n'est pas seulement exprimer un ressenti personnel et subjectif mais renvoyer à une vérité qui nous dépasse et nous libère. Le conflit est toujours horizontal et le replacer dans la perspective de la verticalité c'est le remettre à sa juste place et, peut-être ainsi, revenir à l'essentiel. Aux hommes empêtrés dans les conflits, la Parole de Dieu offre un chemin de l'amour retrouvé.

Le pardon peut être un de ces chemins. Il ne s'agit pas de refuser la dimension personnelle de la parole, dont nous avons parlé précédemment, mais de réaliser que parler en vérité, c'est aussi parler de la Vérité. En m'élevant à la Vérité, je ne m'oublie pas, je m'approfondis. La Vérité n'est pas hors de moi ou loin de moi mais en moi ce qui est le plus intérieur à moi-même¹. Elle est là pour qui convertit son regard. C'est pourquoi l'éducateur chrétien reconduit à la Parole et éclaire son action à sa lumière. C'est à cette lumière que le conflit doit être vu et dépassé.

● L'action

Si les éducateurs aiment souvent parler et si la Parole de Dieu a du sens pour eux, il arrive que les jeunes y soient réfractaires ou moins sensibles. Peut-être parce que la parole en vérité se fait rare, qu'on a perdu l'habitude de l'écouter, parce qu'elle est noyée dans les paroles futiles ou encore parce que la parole vaut moins que les actes. Ce n'est pas vrai de la parole authentique, mais il faut tenir compte de la perception des jeunes parfois plus sensibles aux actes qu'aux paroles, à l'exemplarité de comportement qu'aux discours moralistes. Si redonner une vraie place à la parole, et à La Parole, est une noble tâche pour l'éducateur, il ne faut pas négliger la voie porteuse de l'action, qui est un véritable levier notamment dans la gestion des conflits. Face à un conflit, je peux aussi réfléchir non pas en termes de dire mais de faire. La question « que vais-je bien pouvoir leur dire pour les sortir de ce conflit ? » peut devenir « que puis-je leur faire faire ensemble pour reconstruire une relation ? ». L'action a le grand mérite d'accomplir une remédiation, presque sans y penser, par un détour. Ainsi, le conflit n'est pas gonflé ou stigmatisé et l'adulte intervient mais indirectement, sans en avoir l'air. L'action peut recréer un lien sans requérir la bonne volonté des participants et parfois même contre leur volonté ou en dépit de leur mauvaise volonté. Ainsi, des jeunes collégiens sont extrêmement réceptifs au jeu. Les faisons-nous jouer ensemble ? Ils ne tiendront pas longtemps leur résolution de bouderie ou de fâcherie à l'égard de tel ou tel. Réussissons-nous à les mettre en position de se soutenir ? Ils sont prêts à encourager celui ou celle qu'ils méprisaient 5 minutes auparavant. Et si nous parvenons à les faire gagner ensemble, les voilà quasiment amis. J'exagère, mais le mécanisme reste efficace (évidemment, la relation est toujours plus difficile à maintenir dans la défaite, mais il s'agit là d'un autre challenge passionnant pour l'éducateur, mais mieux vaut ne pas commencer par cela avec des jeunes en conflit). On comprend pourquoi il est capital que l'animateur d'aumônerie soit d'abord un animateur, capable de proposer des activités et des jeux qui soient des médiations des relations de groupe, comme d'ailleurs de la transmission de contenus. On voit qu'il y a lieu de penser la complémentarité entre la parole et l'action dans la tâche éducative.

Nous avons envisagé jusqu'ici la place de l'adulte dans les conflits entre jeunes, examinons maintenant, les conflits qui pourraient naître entre jeunes et adultes.

● L'adulte en situation éducative : en conflit avec les jeunes ?

Osons une proposition légèrement provocante : il n'y a pas de conflit entre éducateur et jeune, et il ne doit pas y en avoir. Entendons-nous : nous ne décrivons pas ici un fait observé, ni même une exigence idéale : dans les deux cas, il faudrait être naïf ou aveugle. Nous entendons par là qu'un adulte en situation éducative n'est jamais en conflit avec un jeune, même si celui-ci cherche le conflit ou se considère en conflit avec l'adulte. La relation éducative n'est pas une relation d'équivalence. Tirons une conséquence immédiate et facile à percevoir : un jeune me dit « Ta gueule ! », la réponse ne peut évidemment pas, on s'en doute, être « la tienne ! », un autre se moque de mon physique, je ne dois pas rétorquer sur le même plan pour le « moucher » devant les autres.

Mais allons plus loin. Je ne suis pas en relation avec un jeune de la même manière qu'il est en relation avec d'autres jeunes ou, éventuellement, avec d'autres adultes qui ne sont pas en situation éducative (même si, à mon sens, tout adulte a une responsabilité éducative à l'égard des jeunes, qu'ils lui soient confiés ou non). Ainsi, je ne suis pas non plus en conflit comme ils peuvent être en conflit ensemble ou comme je peux être en conflit avec un autre adulte. Du moins, je ne dois pas me considérer comme tel. Je ne suis pas mis en cause personnellement, même si je suis insulté : je suis là comme adulte chargé de jeunes.

¹ Saint Augustin, *Confessions*, III, 6

Ce n'est pas une affaire personnelle. Naturellement, il est parfois difficile d'effectuer cette distanciation, notamment dans le feu de l'action ou sous le coup d'une agression. C'est pourtant nécessaire. Lorsque que j'agis ou réagis, je le fais avec le recul de l'adulte pour leur bien et non pour me venger, reconquérir mon honneur bafoué et autres mobiles personnels. Je ne cherche pas le conflit : je place des règles nécessaires à la vie en commun. Si un jeune entre en conflit avec ces règles, je ne suis pas en conflit avec lui (même s'il croit être en conflit avec moi). Je le recadre en fonction des règles. Pas d'affects négatifs là-dedans, je ne lui en veux pas, je ne suis pas déçu ou vexé. Je réclame le respect de règles au nom du respect des autres. Je peux être conduit à sanctionner un manquement : la relation est maintenue de mon côté. Le jeune peut momentanément la refuser parce qu'il m'en veut de l'avoir puni. De mon côté, la main reste tendue, la relation est un appel qui n'est jamais rompu. C'est à l'adulte de faire percevoir aux jeunes que la relation est maintenue. Un enfant grondé ou puni pense toujours qu'on ne l'aime pas. Il croira que j'ai un problème avec lui. Il n'en est rien. A moi de le lui montrer. Si un mouvement d'humeur – compréhensible – m'a échappé au point d'avoir généré un conflit personnel, c'est à moi d'en sortir le plus vite possible. Vu sous l'angle de l'éducateur, il n'y a pas à proprement parler de conflit entre le jeune et lui.

Les problèmes de comportement des jeunes relèvent donc de l'exercice normal de l'autorité et non de la gestion de conflit : sinon, cela voudrait dire qu'il faudrait recourir à une instance supérieure (le directeur ?) afin de régler les conflits entre jeunes et animateurs, chacun se retrouvant à égalité. Cela constituerait une mécompréhension du rôle de l'adulte en situation éducative.

En disant cela, nous avons resitué le problème, mais nous ne l'avons pas traité. Son traitement ouvre sur le champ immense de l'exercice de l'autorité. De ce vaste problème, je lancerai une piste de réflexion en guise de conclusion :

● **La bonté évangélique vers laquelle nous nous efforçons de tendre implique-t-elle un mode de traitement différent des conflits ou de la gestion de l'autorité ?**

La difficulté de la question tient à une ambivalence. D'un côté, l'Évangile nous appelle à nous élever bien au-dessus des règles sociales et civiles. Il ne s'agit pas seulement de se tolérer, ni même de se respecter, mais bien de s'aimer. Le modèle de toute relation est la relation d'amour qui unit au Christ et qui emporte tous les conflits. Mais d'un autre côté, l'appel à l'amour donne des scrupules à celui qui veut exiger, sanctionner, voire interdire et même punir. Comme si on aimait moins en ayant recours à ces expédients... Ce faisant, la difficulté est bien que l'on place une exigence plus haute, tout en renonçant à un certain nombre de moyens d'y parvenir. Il y a là une belle idée : l'amour du Christ nous appelle non par des règles mais par une relation. Appelons les jeunes à vivre et à être en relation, par la qualité de la relation que nous établissons avec eux – dont le modèle est la relation qui nous relie à Dieu – et non par des règles et des interdits. Mais il y a là aussi un danger, celui de renoncer aux exigences, par idéalisme, démagogie ou faiblesse. Posons la question : lorsque je cède pour être gentil est-ce pour le bien du jeune ou pour le mien, pour avoir la paix, pour qu'il m'aime bien, pour ne pas passer pour le « lourd »... ? Dans le premier cas, c'est un acte d'amour. J'assouplis une règle parce que celle-ci est un moyen et non une fin. Je ne m'y accroche pas à tout prix, je privilégie l'amour à la règle, à l'inverse du rigoriste qui applique trop rigoureusement la règle et trahit la valeur. Dans le second cas, c'est un acte égoïste dissimulé sous l'indulgence. J'agis pour moi et non pour le bien du jeune. Le véritable amour est exigeant, il est un appel au bien de l'autre qui dépasse notre relation. Si donc la bonté évangélique convertit notre action d'éducateur, ça doit toujours être dans le sens d'une relation d'amour authentique c'est-à-dire dans un appel à s'élever.

Simon ROCHEREAU
Boulogne, le 18 janvier 2010.